



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culte musulman

Question au Gouvernement n° 283

Texte de la question

ISLAM DE FRANCE

M. le président. La parole est à M. Christian Vanneste, pour le groupe de l'UMP.

M. Christian Vanneste. Monsieur le ministre de l'intérieur (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), cinq millions de musulmans vivent en France - dont beaucoup, d'ailleurs, sont français -, ce qui fait de la religion musulmane la deuxième religion de France par le nombre de ses fidèles. Mais c'est aussi la plus récente, et c'est la raison pour laquelle elle ne bénéficie pas d'instance représentative, telle qu'il en existe pour les religions catholique, protestante ou juive.

Or, une telle instance représentative est une véritable nécessité pour permettre un dialogue entre la République laïque et les cultes et pour faire en sorte qu'il y ait, comme vous l'avez dit, monsieur le ministre, non pas un islam en France, mais un islam de France.

Certes, un certain nombre d'initiatives ont été prises depuis treize ans, par M. Joxe d'abord, puis, plus récemment, par M. Chevènement, mais, comme le dit la chanson, « comme d'habitude », elles n'ont guère abouti. Et, comme d'habitude aussi, monsieur le ministre, vous venez de faire la démonstration que la droite pouvait faire avec intelligence ce que la gauche n'avait pas eu le courage de faire. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est la raison pour laquelle, très récemment, un accord a été passé entre les trois principales associations représentatives du culte musulman et que, demain et après-demain, à votre demande, la COMOR, la commission-organisation de la consultation des musulmans de France, va se réunir. Monsieur le ministre, quel est le contenu de cet accord ? Quels espoirs pouvez-vous fonder sur lui ? Quelles suites allez-vous lui donner ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Christian Bataille. Il faut respecter la loi de 1905 !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

Un député du groupe socialiste. Sarko la magouille !

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, la situation de la communauté musulmane française n'est pas bonne. D'une part, la communauté nationale est inquiète de la place occupée par l'islam ; ce n'est pas bien mais c'est ainsi. D'autre part, nos compatriotes musulmans de France se sentent victimes d'amalgame, et pas toujours sans raison. La situation n'est donc satisfaisante pour personne.

Il faut absolument que nous trouvions les moyens de créer un organisme qui représente le culte musulman dans notre pays, l'islam étant la deuxième religion de France.

Pourquoi cela n'a-t-il jamais été possible jusqu'à présent ? Tout simplement parce que les trois plus grandes fédérations qui représentent les deux tiers de la communauté musulmane de France, la FNMF, l'UOIF et la Mosquée de Paris, n'étaient pas d'accord.

Le Gouvernement a poussé ces trois composantes à conclure un accord. Pour autant, cela ne signifie pas que l'ensemble de la communauté musulmane est représentée. Toutefois, sans cet accord préalable, nous n'avions aucune chance de réussir.

Depuis, j'ai rencontré nos compatriotes musulmans d'origine africaine et je rencontrerai ce soir nos compatriotes d'origine turque : ils ont un rôle à jouer. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Le sujet est suffisamment sérieux, mesdames, messieurs, pour que nous nous en préoccupions tous.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Paul Bacquet. Ça suffit ! Pour qui vous prenez-vous ?

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Personne n'a rien à gagner. Il n'est pas certain que nous réussissions. Il le faudrait, pourtant. Pour l'intégration. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Pour la tolérance, pour que, dans notre pays, les communautés ne s'opposent pas. Tout le monde doit être représenté et participer si nous voulons éviter le développement d'un islam des caves et des garages qui nourrit le fondamentalisme.

M. Daniel Vaillant. Nous sommes tous d'accord là-dessus.

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Les femmes doivent être représentées, c'est indispensable. Quant aux puissances étrangères, elles ne doivent pas s'en mêler.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)

Voilà la politique du Gouvernement, voilà ce que nous allons essayer d'obtenir.

Il n'est pas sûr que nous réussissions mais au moins aurons-nous tout mis en oeuvre pour obtenir satisfaction parce que, je le répète, la République française et la laïcité, ce n'est pas la négation des religions. Nous n'avons pas à choisir entre elles, mais nous devons dire à tous nos compatriotes qu'ils seront traités, quelle que soit leur religion, dans l'esprit de l'égalité républicaine. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 283

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 décembre 2002